



Contrat de licence UFOLEP cyclosport 2016/2017

Rappel des valeurs du sport et de l'UFOLEP

L'adhésion à une fédération implique une adhésion aux valeurs, aux projets et aux règlements de celle-ci. L'UFOLEP, secteur sportif de La Ligue de l'Enseignement, a pour mission de rendre le sport accessible à tous et d'en faire un outil d'éducation citoyenne. Le respect humain, le respect des règles, la convivialité, la citoyenneté sont autant de valeurs qui font que l'UFOLEP développe « une autre idée du sport ».

Adhérer à l'UFOLEP, c'est adhérer à ses valeurs. Celles ou ceux qui ne respecteront pas cela seront écartés de notre fédération afin d'assurer l'intégrité de celle-ci.

Rappel du rôle de la Commission Technique Départementale Cyclosport

Afin de gérer l'activité cyclosport, le Comité Départemental UFOLEP 27 désigne une commission technique départementale et lui transfère certains pouvoirs de décisions.

La commission technique départementale est **constituée de bénévoles** qui oeuvrent avec la rigueur nécessaire pour la bonne organisation de l'activité dans l'Eure. L'organisation du calendrier, la gestion des cartons de compétitions, la gestion des résultats, la constitution du règlement, sont autant de missions qui montrent **l'implication de ces bénévoles et notre entière reconnaissance.** Sans ces personnes dévouées, l'activité cyclosport n'existerait pas. Par ailleurs, les associations ou les personnes adhérentes ont le droit d'approuver ou de

contester certaines de ses décisions si cela se fait dans le respect des personnes intéressées. Tout droit implique cependant des devoirs .Toute contestation excessive et irrespectueuse envers les membres de la Commission Technique ou du Comité Départemental sera sanctionnée.

Quelques rappels du règlement cyclosportif et disciplinaire

- ➤ Pour participer aux compétitions cyclosport, il faut faire la demande de licence UFOLEP et du carton de compétition.
- > Sur la licence doit figurer une **photo d'identité** et votre **signature.** Sans ces éléments, vous ne pourrez prendre le départ d'une course.
- > Après chaque épreuve l'organisateur devra remplir les cartons des coureurs. Si celui-ci oublie de les remplir, tout coureur devra tenir son palmarès à jour sur son carton cyclo, sous peine de sanction.
- > Tout comportement visant à ne pas défendre ses chances régulièrement pour ne pas marquer de points sera considéré comme un comportement anti-sportif pouvant engendrer la montée d'office de catégorie pour supériorité manifeste et une sanction.
 - > Toute demande de carton de compétition cyclosport devra être jointe de ce document.

<u>Le demandeur de licence</u>	
Association :	
Nom, prénom, date et signature	
Accompagnée de la mention « lu et approuvé »	